

ATELIER DES PRODUCTEURS DE VEAUX DE LAIT ET DE VEAUX DE GRAIN

SECTION COMMUNE

Projet d'ordre du jour

- 1. RÉALISATIONS ET DOSSIERS CONJOINTS DES SECTEURS VEAU DE LAIT ET VEAU DE GRAIN**
 - 1.1 Diagnostic et actions pour dynamiser le secteur veau lourd**
 - 1.2 Projet de la filière veau**
 - 1.3 Réalisation d'une analyse de cycle de vie pour la filière veau**
 - 1.4 Application mobile RegiVeau**
 - 1.5 Implications fédérales et provinciales**
 - Association canadienne du veau
 - 1.6 Promotion et développement des marchés**



1. RÉALISATIONS ET DOSSIERS CONJOINTS DES SECTEURS VEAU DE LAIT ET VEAU DE GRAIN

1.1 DIAGNOSTIC ET ACTIONS POUR DYNAMISER LE SECTEUR VEAU LOURD

En 2022, le secteur veau lourd, comprenant les secteurs veau de lait (VL) et veau de grain (VG), a amorcé un projet ayant pour objectif de déterminer des pistes de solutions visant à assurer la viabilité à long terme de la filière.

Le rapport final du projet a été déposé par le mandataire Forest Lavoie Conseil inc. en début d'année. Il contient des recommandations et un plan d'action permettant d'identifier quatre principaux défis à réaliser pour améliorer la compétitivité du secteur :

- Accroître la production dans une structure compétitive de prix permettant d'assurer des marges positives aux producteurs et aux transformateurs;
- Accroître la synergie entre la promotion générique des Producteurs de bovins du Québec (PBQ) et les différents transformateurs;
- Se doter d'une stratégie relative à l'achat de veaux laitiers croisés visant à assurer le maintien de la compétitivité des producteurs et des transformateurs;
- Suivre de près l'évolution de la production, de la consommation et du commerce international des principaux pays compétiteurs afin de s'adapter et d'assurer la compétitivité du secteur veau lourd québécois.

En lien avec les défis précédemment énumérés, voici une liste des facteurs de réussite touchant l'un ou l'autre des secteurs veau lourd.

Action	Veau de grain	Veau de lait
Mise en place d'un système de classement en abattoir dans le veau de grain	✓	
Évaluer l'opportunité économique d'utiliser des sous-produits du secteur laitier comme substitut à la poudre de lait		✓
Analyse du cycle de vie de la filière veau	✓	✓
À la suite du projet gras dorsal, réaliser une étude sur l'alimentation optimale	✓	
Tableau de bord		✓
Pistes pour limiter l'importance des ulcères et érosions de la caillette chez les veaux de lait		✓

1.2 PROJET DE LA FILIÈRE VEAU

En 2023, les secteurs bovin de réforme et veau laitier, veau de lait et veau de grain ont entrepris une collaboration visant l'amélioration de l'offre de veaux laitiers croisés boucherie destinés à l'engraissement en veaux lourds. Un projet en trois volets a donc débuté afin de permettre à la filière de s'adapter aux changements liés à la présence grandissante de veaux laitiers croisés boucherie sur le marché :

- Réaliser une revue de littérature sur les veaux laitiers croisés boucherie présents dans les principaux pays producteurs de viande de veau en Europe et en Océanie.
- Identifier les races de taureaux de boucherie les mieux adaptées pour le croisement avec les vaches de race Jersey, Ayrshire et Suisse Brune.
- Mesurer la relation entre le début du dépôt de gras dorsal et le sexe ou le type de croisement des veaux.

Les analyses concernant le dépôt de gras dorsal ont permis de constater que les femelles croisées de type Angus présentent un dépôt de gras dorsal supérieur aux veaux Holstein purs, mâles et femelles, dès le début de la phase de finition en veau de grain et particulièrement après le deuxième mois en finition. Une seconde phase du projet permettra d'évaluer les moyens pour réduire le dépôt de gras dorsal par des variations alimentaires.

1.3 RÉALISATION D'UNE ANALYSE DE CYCLE DE VIE POUR LA FILIÈRE VEAU

Le projet Analyse de cycle de vie vise à dresser le bilan environnemental d'un produit depuis la ferme jusqu'au commerce de détail en tenant compte de l'ensemble des émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre (GES). L'analyse devra permettre de séparer les activités d'élevage des activités d'abattage et de transformation de la viande. Les activités générant le plus de GES seront identifiées, ce qui permettra de cibler les actions prioritaires à mettre de l'avant pour améliorer la situation.

1.4 APPLICATION MOBILE REGIVEAU

RegiVeau est une application mobile, développée par Attestra, qui permet de faciliter la prise de données à la ferme et de réduire l'utilisation de registres papier.

Il est donc possible de faire des entrées en élevage, de changer un numéro d'identifiant ou de consigner la mortalité et les traitements sur une application développée pour téléphones intelligents. L'application et le site extranet seront liés. Par conséquent, peu importe l'endroit où une donnée est entrée, elle sera disponible sur l'une ou l'autre des plateformes. L'application mobile et les registres de l'extranet sont conformes avec le programme de certification Veau vérifié et Veau de grain du Québec certifié.

RegiVeau devrait être disponible au printemps 2024.

1.5 IMPLICATIONS FÉDÉRALES ET PROVINCIALES

Association canadienne du veau

Les PBQ sont membres de l'Association canadienne du veau. Cette association regroupe des producteurs, des abattoirs et des intervenants du secteur veau du Québec et de l'Ontario. En 2023, elle a travaillé sur les dossiers suivants :

- Suivi des travaux du Conseil national pour les soins aux animaux d'élevage lors de la révision des différents codes touchant le veau, incluant les travaux pour la mise à jour du *Code de pratiques pour le soin et la manipulation des veaux lourds*;
- Veilles réglementaires auprès de Santé Canada sur tout projet de règlement touchant les médicaments;

VEAUX DE LAIT ET VEAUX DE GRAIN

- Travaux avec diverses associations concernant l'adoption de lois contraignantes dans différents États américains qui pourraient avoir un impact majeur sur l'accès à ces marchés pour la viande de veau canadienne;
- Assurer un suivi sur l'évolution de la prévalence de veaux laitiers croisés dans les élevages;
- Soutien à la mise à jour du document *Veal at a glance* produit par Agriculture et Agroalimentaire Canada.

1.6 PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Les activités de promotion et de développement des marchés du Veau de lait du Québec et du Veau de grain du Québec sont réalisées par des actions publicitaires axées sur le Veau du Québec et planifiées selon les piliers de messages suivants :

- Protéine santé et polyvalente;
- Facile à cuisiner, une viande de tous les jours
- Protéine abordable et accessible;
- Élevé avec fierté par des producteurs locaux et attentionnés.

Le comité de mise en marché des veaux de lait a demandé au secteur veau de grain de reconduire l'entente de promotion concernant la prise en charge de la promotion du veau de lait et sa partie du Veau du Québec.

Les stratégies pour l'année 2023 étaient :

- Démontrer que le veau est un choix accessible, abordable et sain;
- Augmenter la notoriété et la considération du Veau du Québec par rapport aux classiques du bœuf et du poulet;
- Mettre de l'avant les producteurs pour garder une visibilité et aussi pour démontrer le côté local;
- Afficher des outils en magasin pour aider les consommateurs à trouver le veau;
- Poursuivre les activations Web performantes et qui amènent les consommateurs à voir et essayer nos recettes.

Dans le cadre du Programme de développement des marchés bioalimentaires, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec a accordé une aide financière de 292 000 \$ pour la promotion du Veau du Québec de décembre 2020 à décembre 2023. Ce montant a servi à financer :

- Un sondage Omnibus réalisé par la firme Léger auprès de 1 000 répondants, du 25 au 28 novembre 2022, afin de mieux choisir et renforcer les messages en 2023;
- Une collaboration avec Pratico Média et l'influenceur Jérémie Latreille (alias Le Fit Cook) pour une recette dans le magazine *5 ingrédients, 15 minutes* de mars, sur le site Web, dans l'infolettre et la page Facebook de 5-15 ainsi que sur les médias sociaux du Fit Cook. Une publicité sur le veau était aussi publiée dans le magazine;
- La conception et la fabrication d'une bannière rétractable pour le festival et le Championnat du monde de Pâté-Croûte le 17 octobre 2022;

- Durant l'hiver, le printemps et l'été, des campagnes sur tous les canaux de *Salut Bonjour* et *5 chefs dans ma cuisine* (TV, site Web, Facebook et Instagram), des campagnes numériques sur le réseau de Yahoo! et des campagnes sur les médias sociaux du Veau du Québec (Facebook, Instagram et Pinterest);
- Des visuels ont été développés pour faire des campagnes de publicité sur les pages Facebook et Instagram pour promouvoir les rabais en épicerie;
- Des campagnes d'influence avec Folks and Forks à l'hiver et au printemps.

D'autres activités publicitaires ont été réalisées au cours de l'année :

- Veau du Québec:
 - Une campagne d'influence avec Folks and Forks à l'été;
 - Les guides de coupes du veau de grain et du veau de lait ont été épurés et adaptés à la nouvelle identité graphique;
 - Des concours sur la page Facebook;
 - Une collaboration avec Pratico Média et l'influenceur Micael Béliveau (alias Le Maître Fumeur) pour une recette dans le magazine *5 ingrédients, 15 minutes* de juin, sur le site Web, dans l'infolettre et la page Facebook de 5-15 ainsi que sur les médias sociaux du Maître Fumeur;
 - Des collaborations avec Montpak International et Famille Fontaine pour la 1^{re} édition du BBQ à la ferme ainsi que pour un événement avec les employés de Service Alimentaire Gordon Canada.
- Veau de grain du Québec:
 - Une collaboration avec Famille Fontaine pour l'affichage d'une carte-contenu, du 20 avril au 31 mai, devant la section du veau dans l'ensemble de la bannière Metro pour promouvoir une recette de côtelettes de veau vieilles;
 - Conception d'un livret de recettes de veau de grain;
 - Deux campagnes d'influence à l'été avec Le Maître Fumeur;
 - Du 7 août au 4 septembre, commandite de la section des recettes BBQ sur le site *5 ingrédients, 15 minutes* (5-15), publicité dans leur infolettre et publications thématiques sur la page Facebook de 5-15.
- Veau de lait du Québec
 - Une campagne d'influence à l'été avec Martin Goyette (alias le Guide de survie pour monoparental).

ATELIER DES PRODUCTEURS DE VEAUX DE LAIT

Projet d'ordre du jour

1. **ÉTAT DU MARCHÉ EN 2023**
2. **RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR VEAU DE LAIT EN 2023**
 - 2.1 Projets en cours et réalisés
 - **Ulcères et érosions de la caillette chez les veaux de lait: prévalence, facteurs associés et pistes pour en limiter l'importance**
 - 2.2 Programme qualité Veau vérifié
 - 2.3 Promotion Veau du Québec
3. **ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2024**
4. **ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ ET DE SON SUBSTITUT**
 - 4.1 Critères d'admissibilité
5. **AUTRES SUJETS (S'IL Y A LIEU)**

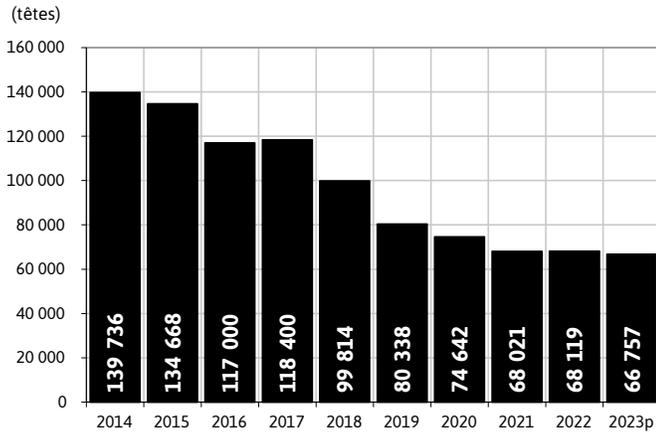


VEAUX DE LAIT

1. ÉTAT DU MARCHÉ EN 2023

La production projetée de veaux de lait pour l'année 2023 devrait se situer autour de 66 757 têtes. Il s'agirait d'une baisse de 2 % par rapport à 2022.

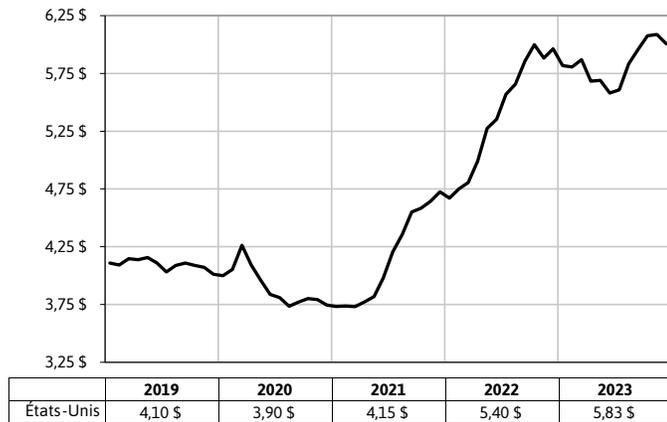
Figure 1: Production de veaux de lait au Québec



Source:
• PBQ: Volume de veaux de lait produits au Québec

Figure 2: Prix des veaux de lait aux États-Unis

(\$ CA/lb carcasse chaude sans peau)

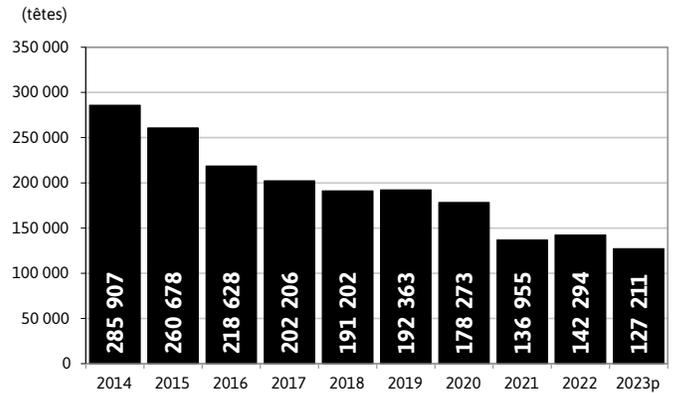


Note: Prévoir des frais de douanes, des frais vétérinaires et la freinte pour les livraisons canadiennes aux États-Unis.

Source:
• USDA: USDA converti \$ CA. Prix FAB ferme.

Après la hausse constante observée tout au long de l'année 2022, la croissance du prix du veau de lait sur le marché américain s'est estompée pour se stabiliser autour de 5,83 \$ CA/lb carcasse en 2023. Globalement, le prix moyen obtenu est 8 % supérieur au prix moyen de 2022.

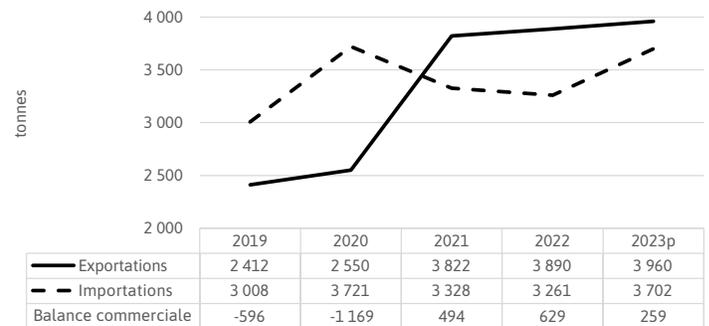
Figure 3: Production de veaux de lait aux États-Unis



Source:
• USDA: Nombre de veaux de lait abattus dans le nord-est et dans le centre-nord des États-Unis

La production américaine de veaux de lait affiche une baisse de 10,6 % par rapport à 2022. Il en résulterait un total de 127 211 têtes.

Figure 4: Importations et exportations de viande de veau du Canada de 2019 à 2023p



Sources:
• ACIA: Importations
• Statistique Canada: Exportations

Commerce international

Les importations de viande de veau au Canada sont en hausse de 12 % par rapport à 2022 tandis que les exportations affichent une hausse de 1,8 %. Le Canada se retrouve néanmoins avec une balance commerciale positive pour une troisième année consécutive. La Nouvelle-Zélande est le premier fournisseur avec 58 % des importations du Canada. Les Pays-Bas viennent au deuxième rang avec 18 %, suivis des États-Unis avec 16 %. Du côté des exportations, 96 % de la viande de veau canadienne sont à destination des États-Unis.

2. RÉALISATIONS ET DOSSIERS DU SECTEUR VEAU DE LAIT EN 2023

2.1 Projets en cours et réalisés

Ulcères et érosions de la caillette chez les veaux de lait: prévalence, facteurs associés et pistes pour en limiter l'importance

Après la réalisation du projet ayant pour objectif le développement d'un outil d'évaluation des lésions de la caillette dans le veau de lait en 2022, le comité de mise en marché des veaux de lait considérait pertinent de poursuivre une seconde phase avec la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

En décembre, un projet a été présenté pour une demande d'aide financière au Programme de développement territorial et sectoriel (PDTs) du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Le projet qui sera réalisé sur une période de 24 mois, à compter de 2024, visera les objectifs suivants :

- Estimer la prévalence de lésions de la caillette chez les veaux de lait du Québec;
- Dans un sous-groupe de ces veaux, confirmer la valeur diagnostique du pepsinogène sérique à partir d'une prise de sang, pour la corréler aux lésions de la caillette observées en abattoir;
- Évaluer les caractéristiques d'engraissement à l'aide d'un questionnaire rempli lors d'une visite d'élevage;
- Évaluer les facteurs de risque spécifiques individuels, de lots et de fermes potentiellement impliqués dans cette problématique;
- Évaluer les caillettes d'un sous-échantillon de veaux décédés en cours d'engraissement afin de caractériser la proportion de ceux affectés d'ulcères.

2.2 Programme qualité Veau vérifié

Le programme canadien de salubrité des aliments à la ferme pour la production de veaux Veau vérifié donne aux producteurs un moyen de répondre aux consommateurs qui demandent une preuve de la salubrité des aliments. Il fournit à nos clients l'assurance que le veau produit est de première qualité. Les détails du programme sont indiqués au point Programmes qualité et programme bœuf durable de la section Activités en 2023 du présent document.

2.3 Promotion Veau du Québec

Le comité de mise en marché des veaux de lait a cessé de participer au fonds de promotion Veau du Québec à compter du 1^{er} novembre 2023. Le détail des activités de promotion réalisées entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre est résumé dans la section Réalisations et dossiers conjoints des secteurs veau de lait et veau de grain.

3. ORIENTATIONS DU SECTEUR POUR 2024

En 2024, le secteur veau de lait consacrera ses efforts sur les dossiers suivants :

- Poursuivre la mise en œuvre de la planification stratégique de la filière veau et des actions ciblées dans le rapport du projet Diagnostic et actions pour dynamiser le secteur des veaux lourds;
- Maintenir son implication au sein de l'Association canadienne du veau et du groupe de travail fédéral sur la compétitivité du veau pour faire connaître les enjeux prioritaires du secteur auprès des intervenants, des décideurs publics et des instances gouvernementales;
- Améliorer la qualité des veaux laitiers par la concertation avec le comité de mise en marché des bovins de réforme et veaux laitiers et en s'impliquant activement dans le Forum Veau;
- Poursuivre les actions favorisant l'adaptation au *Règlement sur la santé des animaux partie XII: modification au règlement sur le transport des animaux* en collaboration avec les secteurs veau de grain et bovin de réforme et veau laitier;
- Assurer le suivi de l'étude sur l'effet de différentes diètes distribuées pendant le repos lors du transport de veaux non sevrés;
- À la suite de l'obtention du financement du PDTs, entreprendre la réalisation du deuxième volet du projet sur les lésions de la caillette dans le veau de lait afin d'en déterminer les causes et déterminer des éléments de régie visant à les prévenir.

4. ÉLECTION DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ ET DE SON SUBSTITUT

4.1 Critères d'admissibilité

- Être en production au moment de sa désignation;
- Être domicilié ou avoir son exploitation sur le territoire du groupe au *Plan conjoint des producteurs de bovins du Québec* (Plan conjoint);
- Être inscrit dans la catégorie veaux de lait au Plan conjoint;
- Avoir élevé pour son compte ou celui d'autrui, ou avoir fait produire et offert en vente, au moins 100 veaux de lait au cours de l'année civile précédente;
- Dans le cas d'une personne morale ou d'une société, la personne physique mandatée doit également :
 - Être active dans l'entreprise bovine autrement que comme bailleur de fonds;
 - Détenir au moins 20% de son capital-actions ou des parts sociales émises;
 - Siéger à son conseil d'administration, le cas échéant, et y détenir un droit de vote;
- Avoir payé les contributions dues dans le cadre du Plan conjoint ou, à défaut, avoir pris un recours pour les contester dans les 30 jours de leur facturation.

5. AUTRES SUJETS (S'IL Y A LIEU)